

Sujet :

[INTERNET] TR: PC photovoltaïque - VALOREM - Garchy, Sully-la-Tour (58)

De :

> Tom.CALLON (par Internet) <Tom.CALLON@valorem-energie.com>

Date :

03/05/2023 à 11:08

Pour :

"Nathalie DENIAUX (nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr)"

<nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr>

Bonjour Mme DENIAUX,

Suite à votre consultation sur le projet de Garchy,

Je viens de recevoir la réponse ci-dessous avec PJ.

A votre disposition.

Bien cordialement.

Tom CALLON

Agence Centre-Est - Groupe VALOREM

Chef de projets EnR

+33 (0)6 11 25 30 74

VALOREM est certifiée ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018 pour les activités suivantes : prospection, études, développement, achats, financement, construction, vente et exploitation de projets et de centrales de production d'énergies renouvelables

VALOREM décline toute responsabilité quant au contenu de ce courrier

électronique ou aux conséquences de toute action entreprise sur la base des informations fournies, sauf si ces informations sont confirmées par écrit par la suite. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, vous êtes informé que la divulgation, la copie, la distribution ou toute action entreprise sur la base du contenu de ces informations est strictement interdite.

De : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr
<dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>
Envoyé : mercredi 3 mai 2023 10:46
À : Tom CALLON <Tom.CALLON@valorem-energie.com>
Objet : PC photovoltaïque - VALOREM - Garchy, Sully-la-Tour (58)

Monsieur,

Le projet photovoltaïque sur le territoire des communes de Garchy, Sully-la-Tour (58) transmis par courriel en date de ce jour, ne présentent pas une gêne avérée pour les armées du point de vue aéronautique.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Capture

Pièces jointes :
BR-0194-2023.pdf 2,5 Mo
0194_2023.geojson 781 octets